Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 121 (1995)

Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le concours d'architecture

Par Sigfrido Lezzi

Le 19 janvier de cette année, la SIA a inauguré l'exposition «Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande, Histoire et actualité», installée au Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Par cette manifestation, l'association s'est attachée à la promotion des concours d'architecture auprès du public. L'initiative mérite d'être soulignée, autant que l'excellent travail accompli par les commissaires de l'exposition, MM. P. Frey, J. Gubler et F. Jolliet, qui ont grandement contribué à l'intérêt suscité par cette présentation auprès des visiteurs et des médias: «...cette rétrospective suggère le formidable volume d'images, d'idées, de travail qui se déploie à l'occasion de chaque concours, et le gaspillage attristant auquel il peut donner lieu, lorsqu'un projet n'est pas réalisé.»[1]

L'occasion nous est offerte de relever ici l'intérêt d'une bonne partie de notre profession pour les concours d'architecture et il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler le nombre sans cesse croissant d'inscriptions récoltées par toute démarche de ce genre. Une participation parfois si nombreuse qu'elle pose de sérieux problèmes d'organisation, sans pour autant tempérer l'intérêt des concurrents. Cela étant, il n'empêche que la formule a fait ses preuves et qu'elle se déroule, dans la plupart des cas, à la satisfaction des intervenants, puisque selon les statistiques établies par la Commission centrale des concours d'architecture de la SIA, plus de 70% des démarches engagées ont débouché sur la construction de l'objet projeté. Le taux de réalisation est donc important et le mérite en revient, à notre sens, à la fiabilité d'un processus bien balisé par un règlement (SIA 152) et dont les principes se sont peu à peu dégagés d'une expérience aujourd'hui vieille de plus d'un siècle. Or il s'agit là d'un argument de poids à l'encontre de ceux qui sont actuellement tentés par divers détournements, voire l'abandon de cette pratique établie.

La démarche du concours offre encore d'autres aspects productifs, dont un caractère didactique qui n'est pas le moindre de ses intérêts. En effet, l'analyse des diverses approches architecturales proposées par le biais de concours permet de dégager les tendances et les préoccupations animant les concepteurs et peut amener à une meilleure compréhension du contexte social et économique dans lequel ceux-ci évoluent. Rarement envisagé, l'exercice n'en est pas moins fécond.

Le présent numéro réunit divers textes, ainsi que des descriptions de projets et de réalisations illustrant ce propos. Au-delà des formes des bâtiments présentés et des mises en oeuvre particulières, notre choix regroupe des objets qui, jusque dans leurs excès, affichent tous une normalité de bon aloi. Sans préjuger de la valeur de démonstration de ces exemples, nous avons été frappés par l'espèce de banalité ou le défaut de spécificité des intentions manifestées par les architectes dans la mise en place des espaces et des volumes de leurs projets. Alors que ceux-ci nous semblaient *a priori* illustrer la diversité du contexte architectural romand – et même si la forme de l'un ou de l'autre de ces objets peut laisser supposer le contraire –, aucun d'entre eux ne s'impose comme un manifeste. Générant une imagerie disparate, c'est à une espèce d'éclectisme de langage trouvant sa justification dans sa propre rhétorique que nous avons affaire.

[1]Pierre-Louis Chantre, *L'Hebdo*, 19 janvier 1995, p. 57